

DEMANDE D'EXERCICE A TEMPS PARTIEL DE DROIT SUIVI D'UN TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION

1re demande renouvellement

Imprimé et pièces justificatives à adresser à l'inspecteur-trice de votre circonscription

impérativement avant le 15 janvier 2019

Nom : Prénom :

Ecole d'affectation et poste occupé :

à titre définitif à titre provisoire

sollicite, au titre de l'année scolaire 2019/2020, à compter du / / l'autorisation d'exercer mes fonctions à temps partiel, et m'engage à n'exercer aucune activité rémunérée (dans le cadre de la législation sur les cumuls) sans autorisation préalable de l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'Education nationale.

MOTIF DE LA DEMANDE

1 - pour élever un enfant de moins de 3 ans (3 ans à compter de l'arrivée dans le foyer dans le cadre d'une adoption), ce temps partiel est comptabilisé à temps plein à titre gratuit, pour la liquidation de la retraite

ou Date de naissance de l'enfant : / /
Date d'adoption de l'enfant : / /

Les 3 ans de l'enfant sont atteints en cours d'année scolaire, le
Je sollicite un temps partiel sur autorisation de même quotité jusqu'à la fin de l'année scolaire.

2 - pour donner des soins à son conjoint, à un enfant à charge ou à un ascendant atteint d'un handicap

3 - en cas de handicap relevant de l'obligation d'emploi.

QUOTITE DE SERVICE SOUHAITEE

• Dans le cadre d'une répartition hebdomadaire

50% 2 ou 3 demi-journées libérées (variation autour de 75%)

N.B. : la quotité de temps partiel est déterminée par le nombre réel d'heures hebdomadaires effectuées. Le service annuel de 108 heures est effectué au prorata de la quotité travaillée.

Vous pouvez cocher, **à titre indicatif**, les demi-journées que vous souhaiteriez voir libérées.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- **Dans le cadre d'une répartition annuelle** (accordée sous réserve des nécessités du service) :

- 80% soit 2 demi-journées libérées chaque semaine plus demi-journées supplémentaires réparties dans l'année.
- 70% soit 3 demi-journées libérées chaque semaine plus demi-journées supplémentaires réparties dans l'année.
- 60% soit 4 demi-journées libérées chaque semaine plus demi-journées supplémentaires réparties dans l'année.

- **Temps partiel annualisé** (accordée sous réserve des nécessités du service) :

- 50%

Période travaillée à temps complet :

septembre / janvier

février / juin

SURCOTISATION

- Je demande à surcotiser
- Je ne demande pas à surcotiser

N.B. : la surcotisation vaut pour toute la période visée par l'autorisation de temps partiel et ne peut avoir pour effet d'augmenter la durée des services admissibles en liquidation de la pension de retraite de plus de 4 trimestres (8 pour les personnels handicapés). Pour rappel : Les personnels souhaitant s'engager dans cette démarche doivent s'informer auprès de leur gestionnaire individuel (DIPER 2).

Temps partiel accordé en 2018/2019 :

Date :

Signature de l'intéressé(e):

Avis de l'IEC de circonscription

Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation
<input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable Date de l'entretien :/...../..... à la quotité suivante : Motif : Date et signature :	<input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable Date de l'entretien :/...../..... à la quotité suivante : Motif : Date et signature :

Décision de madame l'IA-DASEN

Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation
<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus Date de l'entretien :/...../..... à la quotité suivante : Motif : Date et signature :	<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus Date de l'entretien :/...../..... à la quotité suivante : Motif : Date et signature :